



Marie dans l'expérience spirituelle du Bienheureux François de Laval

Hermann Giguère

Volume 49, Number 3, octobre 1993

La philosophie française contemporaine

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/400797ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/400797ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Giguère, H. (1993). Marie dans l'expérience spirituelle du Bienheureux François de Laval. *Laval théologique et philosophique*, 49(3), 523–532. <https://doi.org/10.7202/400797ar>

MARIE DANS L'EXPÉRIENCE SPIRITUELLE DU BIENHEUREUX FRANÇOIS DE LAVAL

Hermann GIGUÈRE

RÉSUMÉ : Le Bienheureux François de Laval (1623-1708), premier évêque de Québec, a nourri et développé une dévotion mariale influencée par les Congrégations mariales des jésuites et par l'École bérullienne de spiritualité. Pour décrire les teintes de cette dévotion, l'auteur en identifie, en premier lieu, les principales manifestations, puis, dans une seconde partie, à partir des écrits du Bienheureux, il en dégage deux caractéristiques en lien direct avec la Constitution sur l'Église de Vatican II.

La dévotion mariale a connu divers accents au cours de l'histoire de la spiritualité chrétienne. Tout autre est la tendresse du chrétien du Moyen-Âge pour les mystères de la Mère des douleurs, l'insistance sur l'efficacité du Rosaire pour la guérison des cœurs de saint Louis-Marie Grignon de Montfort et la contemplation mystique de l'intérieur de Marie d'un Monsieur Olier. La dévotion mariale de François de Laval, se situant au cœur du XVII^e siècle français en pleine floraison religieuse et spirituelle, prendra des teintes particulières, elle aussi. Comme nous le verrons, elle sera nourrie au sein des Congrégations mariales, enrichie par l'esprit bérullien de plusieurs milieux avec lesquels il fut en contact et développée par des amitiés comme celles qu'il a entretenues toute sa vie avec Henri-Marie Boudon ou à un rythme moins suivi avec saint Jean Eudes.

J'ai essayé dans cet article de me tenir très près de l'expérience spirituelle de François de Laval sur laquelle, il faut le dire, il est très avare de détails tout centré qu'il a été sur sa mission de pasteur¹. Pour arriver à cerner les caractères de la dévotion à Marie de François de Laval, nous en identifierons, en premier lieu, les principales manifestations, puis, en second lieu, nous interrogerons ses écrits et nous proposerons certaines interprétations.

1. Cf. mon article intitulé : « Un saint évêque : le bienheureux François de Laval », dans *Communio* 5 (1980) p. 81-89.

I. LES PRINCIPALES MANIFESTATIONS

Il est normal de chercher à identifier les principales manifestations de la dévotion à Marie dans la vie de François de Laval, car nous avons plusieurs témoignages non équivoques qu'elle fut importante dans son expérience spirituelle. Son premier biographe, Bertrand de La Tour (vers 1700-1780) note, en 1761, que le jour de son sacre, le 8 décembre 1658, était le jour de l'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge « à laquelle il a toujours eu beaucoup de dévotion et qu'il a depuis choisie pour patronne de sa cathédrale avec saint Louis, roi de France² ». De La Tour ne faisait que reprendre ici les paroles du vicaire général, M. de La Colombière, qui dans l'éloge funèbre qu'il fit dans la cathédrale de Québec le 6 juin 1708 à la messe anniversaire du trentième jour ajoutait : « En fait de dévotion à la sainte Vierge, c'était un Anselme, un Ildefonse. Jamais prélat n'a eu plus de soin de faire honorer la Reine des Anges dans son diocèse et d'inspirer son amour à ses diocésains³. » Essayons donc de retrouver les principales circonstances où Marie entre dans la vie de François de Laval.

Sur une formule de consécration à la Vierge utilisée par les membres des congrégations mariales des Pères jésuites de Paris et dont l'original se trouve aux Archives Nationales de Paris, on trouve la signature de François de Laval lors de son second voyage en France en date du 2 février 1673, le jour de la Purification de Marie. Ce document porte aussi la date du 2 février 1634. À cette époque François de Laval était étudiant au Collège de Laflèche. On peut présumer que cette dernière date représente celle de son admission dans la Congrégation mariale du Collège de Laflèche⁴. Ces congrégations, nées de l'initiative du jeune jésuite belge Jean Leunis qui avait réuni les meilleurs élèves de sa classe au cours de l'année scolaire 1562-1563 en « un petit cercle pour la pratique de la dévotion envers Marie et pour l'exercice de quelques œuvres pies⁵ » avaient été approuvées officiellement le 19 novembre 1584. La dévotion à Notre-Dame était fort en honneur dans ces congrégations. La récitation du petit office de la Sainte Vierge y était généralement de règle. C'est au sein de la Congrégation mariale du Collège de Laflèche que le P. Bagot fonda en 1630 ou 1632 l'Aa

2. Bertrand DE LA TOUR, *Mémoire sur la vie de M. de Laval, premier évêque de Québec*, J.F. Mortiens, Cologne, 1761 ; dans CONGREGATIO SACRORUM RITUUM, *Quebecen. Beatificationis et canonizationis ven. servi Dei Francisci de Montmorency-Laval, Episcopi Quebecensis (1708). Altera nova positio super virtutibus ex officio critice disposita*, Typis polyglottis Vaticanis, Roma, 1956, p. 722-723, que nous citerons désormais par le signe ANP.

3. ANP, p. 634.

4. M^{sr} Georges-Édouard DEMERS, dans son article « Nomination et sacre de M^{sr} de Laval », dans *La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique. Rapport 1957-58*, écrit à la note 10 de la page 15 : « Nous ne savons pas exactement à quelle date François de Laval fut admis dans la Congrégation mariale de La Flèche. Selon le P. ROCHEMONTEIX (*Les Jésuites de la Nouvelle-France au XVII^e siècle*, Paris, 1895-1896, vol. II, p. 241), ce ne put être avant son année de troisième (1635-1636), aucun élève ne pouvant être reçu congréganiste avant d'avoir été promu à cette classe ». Sur la formule de consécration de 1673, dont il existe une photocopie aux Archives du Séminaire de Québec (*Lettres O*, n. 64), on lit aussi « février 1634 ». L'*Altera nova positio* précise qu'il s'agit du 2 février 1634 et qu'on peut penser que cette date représente le jour de l'admission de François de Laval dans la Congrégation du Collège de La Flèche. On en déduit que François de Laval, à trente ans de distance, voulait renouveler sur la formule de 1673, sa consécration à la Vierge (ANP, p. 219).

5. Émile VILLARET, « Congrégations de la Sainte Vierge », dans *Dictionnaire de spiritualité*, t. 2, Beauchesne, Paris, 1953, col. 1479.

(l'« Assemblée des Amis » ou « des Bons Amis »). Elle est à l'origine de celle de Paris où l'on retrouvera plus tard François de Laval, François Pallu, futur évêque au Tonkin, et Henri-Marie Boudon⁶. François de Laval sera toute sa vie fidèle à la spiritualité des Congrégations mariales où, pour les membres, la dévotion à Marie a « une place toute privilégiée parmi les moyens principaux de poursuivre leur œuvre de charité et de zèle⁷ ».

En 1658, François de Laval sera consacré évêque de Pétrée, Vicaire apostolique en Nouvelle-France, en la fête de l'Immaculée. Ce choix ne semble pas fortuit⁸. Dans la suite, François de Laval marquera de célébrations ou de fondations cette fête de l'Immaculée-Conception. Il n'est pas pour autant le premier promoteur de la dévotion à l'Immaculée dans la colonie⁹, mais il entre volontiers dans ce courant qui a marqué les origines de la Nouvelle-France. En 1664, le 15 septembre, il érige la paroisse de Québec sous le titre de l'Immaculée-Conception, puis le 11 juillet 1666 il consacre la nouvelle cathédrale à l'Immaculée-Conception et met tout son diocèse sous ce patronage. En 1665, il reprend avec les prêtres de son Séminaire le vœu à l'Immaculée que les Pères jésuites faisaient depuis 1635¹⁰. Enfin en la vigile de la fête de l'Immaculée-Conception le 7 décembre 1677, il inaugure le nouvel édifice du Séminaire de Québec¹¹.

Dans son action pastorale, François de Laval a été soucieux d'établir solidement « cette Église naissante », comme il le dit très souvent. Il a créé des organismes nouveaux dans la colonie comme le Séminaire de Québec et la célèbre Confrérie de

6. Cf. Robert ROUQUETTE, « Congrégations secrètes », dans *Dictionnaire de spiritualité*, t. 2, Beauchesne, Paris, 1953, col. 1491-1492.

7. Émile VILLARET, *Loc. cit.*, col. 1485.

8. François de Laval avait choisi le 4 octobre, fête de saint François d'Assise, pour le jour de son sacre. Par un concours de circonstances qu'il n'est pas besoin de rappeler ici, le nonce apostolique à Paris fut chargé de cette consécration qui n'avait pu avoir lieu à la date prévue et choisit pour la cérémonie l'Abbaye bénédictine de St-Germain-des-Prés, exempte de la juridiction épiscopale de l'Archevêque de Paris. Le sacre fut fixé au dimanche, 8 décembre 1658, en la fête de l'Immaculée-Conception, en concertation probablement avec François de Laval. Cf. Georges-Édouard DEMERS, *loc. cit.* p. 26-28.

9. Cf. Jean-Léon ALLIE, « La Nouvelle-France et sa dévotion à l'Immaculée-Conception », dans *L'Œuvre des tracts*, n. 406 (1954) p. 1-16, qui reprend avec des retouches l'article « La Nouvelle-France et les premiers monuments de sa foi en l'Immaculée-Conception », dans *La Revue de l'Université d'Ottawa* 12 (1942) p. 494-513; Ferdinand VANDRY, « La foi de l'Église de Québec en l'Immaculée-Conception au temps de M^{re} de Laval », dans *La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique. Rapport*, 1953-54, pp. 23-34; Adrien POULIOT, *Aux origines de notre dévotion à l'Immaculée-Conception* (Cahiers d'histoire, 8) La Société historique de Québec, Université Laval, Québec, 1956, 31 p. Dans cette dernière étude, le P. POULIOT infirme la thèse revendiquant pour les Récollets l'honneur d'avoir été les premiers propagandistes de la dévotion à l'Immaculée-Conception en Nouvelle-France. Voir Archange GOUBOUT, « Les Récollets, apôtres de Marie sous le régime français », dans *La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique. Rapport* 1953-54, p. 14.

10. Sur l'histoire de ce vœu, voir l'étude de Léon POULIOT: « Le vœu de 1635 à l'Immaculée-Conception », dans *La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique. Rapport*, 1953-54, p. 129-147. Une formule de ce vœu a été consignée dans H. TÊTU, et C.O. GAGNON, *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, vol. 1, Impr. générale A. Côté & Cie, Québec, 1887, p. 65-68.

11. On trouve une description de cette inauguration par l'abbé Louis ANGO DE MAIZERETS aux Archives du Séminaire de Québec citée dans Noël BAILLARGEON, *Le Séminaire de Québec sous l'épiscopat de M^{re} de Laval* (Les cahiers d'histoire de l'Institut, 18), P.U.L., Québec, 1972, p. 82.

la Sainte-Famille¹². Dans plusieurs cas, il s'est contenté de confirmer et d'encourager des initiatives dues aux récollets, les premiers missionnaires ici, ou aux jésuites qui leur succédèrent. C'est ainsi qu'on trouve dans les *Mandements des évêques de Québec* un acte d'érection de la confrérie du Scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel en date du 30 août 1665 où François de Laval exhorte « les fidèles [...] de se mettre sous la protection spéciale de la Sainte Vierge, entrant en cette sainte Confrérie¹³ ». Cette Confrérie, dont la lettre d'érection du 10 mai 1647 n'avait pu être mise en application, avait été fondée à Québec le 1^{er} novembre 1656¹⁴. En ce qui concerne la Confrérie du Saint Rosaire, à la suite des initiatives de Marie Favery, le P. Poncet, curé de la paroisse de Québec procède à son érection le 1^{er} octobre 1656¹⁵. Il n'est pas douteux que le nouvel évêque à son arrivée en 1659 ne se soit réjoui de ce geste. Nous n'en avons pas de témoignage cependant. En ce qui regarde la Congrégation mariale fondée le 14 février 1657¹⁶, en bon congréganiste qu'il était, François de Laval s'y intéressa dès son arrivée à Québec. À peine trois mois après son arrivée, le P. Pijart, qui avait succédé au P. Poncet comme directeur de la Congrégation, écrit le 30 septembre au Général de la Compagnie de Jésus que l'évêque de Pétrée « s'affiche ouvertement comme membre de la Congrégation, l'encourage, vient y célébrer la messe de temps en temps et se rend auprès des malades de l'hôpital avec les autres congréganistes¹⁷ ». De plus, dans une autre lettre au Général de la Compagnie, le 31 août 1670, le P. Henri Nouvel, quatrième directeur de la congrégation de Québec, nous apprend que les jésuites, l'évêque et les prêtres du Séminaire participaient ensemble chaque samedi à l'oratoire de la Congrégation à une réunion où l'on s'initiait à la méditation avec les laïcs congréganistes. « Les élèves du petit séminaire qui suivent les cours du collège, ajoute le P. Pouliot qui cite cette lettre, firent de même puisque pour les deux institutions il n'y eut jusqu'à 1768 qu'une seule congrégation d'écoliers, celle qu'avait commencée le P. Pijart, en 1664 et qui serait agrégée le 7 février 1672¹⁸. »

Si nous revenons à l'œuvre pastorale directe de François de Laval, il faut noter ici les règlements du Séminaire de l'Enfant Jésus ou Petit Séminaire, définitivement mis au point vers 1683¹⁹. Ces règlements reflètent à coup sûr les pratiques qui s'étaient instaurées petit à petit et les codifient. Pour notre propos, il est intéressant de noter que dans les règles particulières du Journalier et du Coutumier sont prévus la récitation de l'office de l'Immaculée-Conception à chaque jour après la messe à la cathédrale avant de revenir au Séminaire ; après les classes au collège des jésuites un salut du

12. Sur la Confrérie de la Sainte-Famille voir l'étude de Marie-Aimée CLICHE, « La Confrérie de la Sainte-Famille à Québec sous le régime français, 1663-1760 », dans *La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique. Sessions d'études* 43, 1976, p. 79-93.

13. H. TÉTU et C.O. GAGNON, *Mandements...*, p. 67.

14. Cf. Hector BIBEAU, « Le climat marial en Nouvelle-France à l'arrivée de M^{sr} de St-Vallier », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française* 22 (1968), p. 120, note 18.

15. Cf. Jean-Marie BEAUREGARD, « L'établissement du Rosaire en Nouvelle-France », dans *La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique. Rapport*, 1954-55, p. 67-83.

16. Cf. Adrien POULIOT, « Le Troisième Centenaire de la Congrégation de la Haute-Ville de Québec », dans *La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique. Rapport*, 1956-57, p. 103-121.

17. *Ibid.*, p. 117.

18. *Ibid.*

19. Sur les règlements du Séminaire de Québec, voir Noël BAILLARGEON, *loc. cit.*, p. 89-102.

Saint-Sacrement ou un chapelet ; la récitation de l'*Ave Maris Stella* à l'intention des missionnaires, du *Salve Regina* le samedi et un pèlerinage annuel à Notre-Dame de Foy²⁰. À Saint-Joachim durant les vacances, le chapelet et l'office de l'Immaculée-Conception faisaient partie du programme quotidien²¹.

On trouve une manifestation intéressante de la dévotion de François de Laval à Marie dans un encouragement donné au P. Eudes en 1662 pour la promotion de la dévotion au Cœur de Marie²² et confirmé dans une très belle lettre quelque temps après la mort du P. Eudes pour accuser réception du livre, le *Cœur admirable de la Sainte Vierge*, que l'on venait d'éditer. Voici un extrait de cette lettre qui est dans les Annales de la Congrégation des Eudistes et dont nous avons une copie aux Archives du Séminaire de Québec : « M. Blouet commença dès la seconde année de son gouvernement à exécuter l'article du testament du R.P. Eudes qui regardait l'édition de ses ouvrages, en faisant imprimer le dernier qui était le *Cœur admirable de la Ste Vierge*, qu'il avait achevé de composer un peu avant sa mort. Il en fit aussitôt présent non seulement à nos maisons, mais encore aux amis du saint homme, entre autres à M. de Laval, premier évêque de l'église de Québec, qui l'en remercia par une lettre qui mérite d'être rapportée. Elle est en date du 12 novembre 1682, et est telle :

J'ai reçu le livre que vous m'avez envoyé, du Cœur de la très Sainte Vierge comme une marque de votre affection. C'est un présent qui m'est fort agréable, tant à raison du sujet qui y est traité que de la personne qui l'a composé, dont nous honorons la mémoire. J'espère que ce Cœur admirable, dont le propre est d'unir en soi tous les cœurs, sera le lien des nôtres d'une manière particulière, et notre Séminaire n'aura pas de plus grande joie que de se voir uni à votre Congrégation, qui est toute à Jésus et Marie que nous faisons profession d'honorer sous le titre de la Ste Famille, à qui nous avons dédié notre Séminaire. Et comme en vertu de cette union, vous participerez à tout le bien qui s'y fait, nous attendons de votre Congrégation la même grâce, que vous n'oublierez pas de prier pour cette Église naissante qu'il a plu à Notre-Seigneur de nous confier, afin qu'elle aille toujours croissant jusque dans sa perfection²³. »

À ces manifestations de dévotion mariale dans la vie de François de Laval on pourrait ajouter encore les titres des paroisses et des dessertes de son diocèse, l'érection de la Congrégation Notre-Dame de Marguerite Bourgeois ou encore parmi les faits divers, le don, par exemple, d'un ciboire en or à la Mission des Illinois dont le P. Gravier s.j. le remercie en écrivant : « C'est votre mission, Monseigneur, puisqu'elle est sous la protection de l'Immaculée-Conception de Notre-Dame [...] Et quoique vous ayez toujours été le père de toutes nos missions, celle-ci, Monseigneur, vous doit être attachée tout particulièrement et parce que c'est la mission de l'Immaculée-Conception de la Vierge et par le beau présent que vous lui faites²⁴. »

20. Hector BIBEAU, *loc. cit.*, p. 426, note 44.

21. Noël BAILLARGEON, *loc. cit.*, p. 118.

22. Henri CORMIER, « Origines de la dévotion au Cœur Immaculée de Marie au Canada », dans *La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique. Rapport*, 1953-1954, p. 105.

23. Extrait des *Annales de la Congrégation de Jésus et Marie dite des Eudistes*, Année 1682, conservé aux Archives du Séminaire de Québec (*Séminaire* 7, n. 78c).

24. ANP, p. 608.

Il reste à signaler encore un détail de la perception personnelle de Marie chez François de Laval. Je me réfère ici au témoignage du Frère Houssart qui vante la dévotion de François de Laval « à baiser [...] la figure de la sainte Vierge qu'[il] portait toujours sur soi et [qu'il] mettait la nuit sous son chevet, à baiser sa chaînette de l'esclavage et son scapulaire qu'[il] portait sur [lui]²⁵ ». Nous avons là des formes personnelles de dévotion mariale qui ont fait partie de la vie concrète de François de Laval. Le port de chaînette par exemple s'inscrit dans la ligne de ce courant de l'esclavage marial qui a connu une histoire riche et mouvementée au cours des âges²⁶. Cette forme personnelle de dévotion, en particulier, ne semble pas avoir fait partie du climat marial de l'époque en Nouvelle-France selon le P. Bibeau²⁷. Je tenais toutefois à signaler ces détails parce qu'ils nous confirment, si c'était encore nécessaire, les témoignages de la grande dévotion personnelle du premier évêque de Québec envers Marie.

À travers ces diverses manifestations de dévotion à Marie, François de Laval se révèle partie prenante d'un climat marial qu'il n'a pas créé certes, mais qu'il a favorisé. Il a contribué avec ardeur et efficacité à mettre à l'honneur, comme pasteur de son Église, le patronage de Marie. Nous retenons volontiers le jugement du Père Bibeau qui écrit dans un article remarquable de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* : « Au terme de cette période précédant l'arrivée de M^{gr} de Saint-Vallier, la tendance commune de la dévotion mariale en Nouvelle-France est de prendre appui sur le patronage de Marie. C'est là un trait caractéristique de la collectivité canadienne [...] un climat marial existe profond, actif. Les interactions des hommes et les circonstances ont fait qu'à l'arrivée de M^{gr} de Saint-Vallier, Notre-Dame fait partie des attentions spirituelles et de la vie de l'Église canadienne. À partir de la tête jusqu'au bas de la société²⁸. »

Est-il possible d'aller plus loin et de qualifier ce que fut la perception personnelle de François de Laval de ce patronage de Marie ? Essayons de le faire en interrogeant ses écrits d'où nous dégagerons des pistes de réflexion pour les interpréter.

II. LES TÉMOIGNAGES ÉCRITS

Les écrits de François de Laval sont nombreux. Ses biographes se plaignent, toutefois, du fait que nous n'en possédons pas beaucoup où son expérience spirituelle personnelle nous serait livrée comme l'est par exemple celle de Marie de l'Incarnation dans la *Relation de 1654* ou dans ses *Lettres*. Si François de Laval n'a pas laissé d'écrits spirituels comme tels, il n'en reste pas moins que certaines lettres sont plus révélatrices : les cinq qui nous restent de sa correspondance avec Henri-Marie Boudon, qui lui avait succédé comme archidiacre d'Évreux et avec qui il demeura toujours lié

25. ANP, p. 665.

26. Sur cette question de l'esclavage à Marie, cf. l'article « Marie » du *Dictionnaire de spiritualité*, t. X. Paris, Beauchesne, 1980, col. 461-462.

27. Hector BIBEAU, *loc. cit.*, p. 425, note 34.

28. *Ibid.*, p. 427.

d'amitié²⁹, et celles de la période de sa démission et des discussions qui entourèrent son retour au Canada³⁰, auxquelles il faut ajouter la lettre du Frère Houssart à M. Tremblay, procureur du Séminaire à Paris, qui nous renseigne sur plusieurs points de la vie privée de M^{re} de Laval³¹. J'ai ajouté à ce corpus, les autres écrits de François de Laval où Marie est mentionnée en utilisant l'*Altera Nova Positio* où ils se retrouvent facilement.

Ce qui frappe, c'est le grand nombre de mentions de Marie dans les écrits de François de Laval. Dans ses actes plus officiels comme les rapports à Rome sur l'état de son diocèse, il s'agit de simples références. Ainsi, il demande au pape Innocent XI, le 13 novembre 1678, de confirmer l'union de la paroisse cathédrale « *sub titulo Beatae Mariae* » au Séminaire³². Dans les autres écrits plus personnels, François de Laval fait montre d'un souci d'invoquer explicitement le patronage de Marie. On pourrait penser de prime abord qu'il ne s'agit que de clauses de style à la fin d'une missive ou d'un document. Sans nier que François de Laval fut fidèle en cela à des usages ecclésiastiques, une étude attentive de la formulation de ces nombreuses mentions de Marie fait voir certaines constantes qui ne m'apparaissent pas négligeables.

Il y a d'abord une formule qui revient de nombreuses fois comme un refrain. C'est la suivante : « Notre-Seigneur et sa Sainte Mère ». Elle est utilisée notamment dans des lettres où la vie personnelle de François de Laval subit des remous. Le 9 juin 1687, il écrit au prêtre de son Séminaire alors qu'il pense ne plus pouvoir revenir au Canada : « Quoi qu'il en soit, c'est de la main de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère que nous devons tout recevoir comme une grâce bien spéciale [...] »³³. » Ailleurs on lit les mentions suivantes : « Notre-Seigneur et sa sainte Mère en disposeront comme il leur plaira [...] Je bénis Notre-Seigneur et sa sainte Mère [...] »³⁴. » « Priez Notre-Seigneur et sa sainte Mère pour lui et pour moi, qui suis tout à vous dans leur amour³⁵. » « Toute cette maison et moi spécialement avons béni Notre-Seigneur et sa sainte Mère de vous avoir fait arriver heureusement en France [...] »³⁶. » « [...] Il est comme impossible que cette Église ne tombe pas dans un renversement total. Notre-Seigneur et sa sainte Mère en disposeront comme il leur plaira. J'ai une grande confiance qu'ils continueront à protéger cette pauvre Église que vous connaissez bien remplie de son esprit³⁷. » « [...] Il n'y a personne qui vous honore plus que moi et qui soit plus véritablement en l'amour de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère³⁸. »

29. Elles constituent le document XXXVII de l'ANP, p. 205-211.

30. C'est le document LI, dans ANP, p. 374-527.

31. ANP, p. 649-667.

32. ANP, p. 137.

33. ANP, p. 413.

34. Lettre à M. DUDOUYT, 6 novembre 1683 ; dans ANP, p. 373.

35. Lettre à M. MILON, automne 1689 ; dans ANP, p. 453.

36. Lettre à M. de DENONVILLE, 20 novembre 1690 ; dans ANP, p. 454.

37. *Ibid.*, p. 454.

38. *Ibid.*, p. 455. Cf. aussi : Lettre à M. DE BRISACIER, 1692 ; dans ANP, p. 505 ; Note manuscrite sur la lettre de M. TREMBLAY, 10 mai 1695 ; dans ANP, p. 523 ; Lettre aux Directeurs du Séminaire de Québec, 1685 ; dans ANP, p. 593-594 ; Lettre à M. TREMBLAY à propos de la fondation d'une mission chez les Arkansas, 1699 ; dans ANP, p. 611 ; Lettre à M^{re} de Saint-Vallier, 1696 ; dans ANP, p. 551 ; Lettre à M. DE BRISACIER, 17 avril 1691 ; dans ANP, p. 476.

On peut remarquer que l'usage de cette formule est préféré à d'autres s'adressant à Marie seule. Il y a là, je pense, une indication de l'orientation de la dévotion à Marie de François de Laval, qui tend comme tout naturellement à associer sans cesse Marie à son Fils dans son rôle de Mère. Il a une vénération pour certaines de ses prérogatives comme celle de l'Immaculée-Conception dont des témoignages ont été rapportés plus haut, mais la pente de son âme, pourrait-on dire, est dans l'esprit de l'école béruillienne où Marie n'est jamais séparée de son Fils. Pour Bérulle en effet, Marie « est toujours Mère [...]. Elle est toujours en *état*, en *dignité*, en *saineté*, en *amour* de Mère, en relation et *naturelle* et *spirituelle* de Mère³⁹. »

À la suite des études de Charles Flachaire, d'Henri Brémond et d'André Molien⁴⁰, on reconnaît de façon générale que Bérulle a sur plus d'un point renouvelé la dévotion à Marie⁴¹. François de Laval, sans se présenter comme un disciple de Bérulle, me semble bien entrer dans ce ton nouveau que prend l'expression de la dévotion à Marie sous l'inspiration de Bérulle. La formule « Notre-Seigneur et sa sainte mère » est un indice valable, me semble-t-il, de la perception personnelle de François de Laval où l'accent est mis sur la place de Marie dans l'histoire du salut et la vie chrétienne. Il est logique de prendre cette formule comme reflétant l'expérience personnelle de François de Laval parce que nous la retrouvons précisément dans les lettres qui ont un ton plus personnel⁴². Quant au climat béruillien avec lequel je la mets en relation, il a sûrement marqué François de Laval. Il y a d'abord sa longue amitié avec le P. Eudes qui passa vingt ans à l'Oratoire fondé par Bérulle en 1611 ; il y a aussi un vocabulaire qui emprunte volontiers les catégories béruilliennes⁴³.

39. *Inédit* du cardinal de BÉRULLE, dans Michel DUPUY, *Pierre de Bérulle* (Témoins de la foi) Bloud & Gay, Paris, 1964, p. 150. Cf. aussi les remarques d'André RAYEZ, « La dévotion mariale chez Bérulle et ses premiers disciples », dans AA. VV., *Maria. Études sur la sainte Vierge*, sous la direction de Hubert DU MANOIR, t. III, Beauchesne, Paris, 1954, p. 59-61.

40. Charles FLACHAIRE, *La dévotion à la Vierge dans la littérature catholique au commencement du XVII^e siècle*, Leroux, Paris, 1916 ; Henri BREMOND, « La dévotion à la sainte Vierge pendant la seconde moitié du XVII^e siècle — Déclin ou progrès », chap. III du tome IX de l'*Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours*, Bloud & Gay, Paris, 1932, p. 247-273 ; *Les Grands de Marie d'après les écrivains de l'École française. Les meilleurs textes* présentés par A. MOLLIEN, Desclée, Paris, 1936.

41. Le P. Marie-Joseph NICOLAS a essayé de les cerner et il note à la fin de son article intitulé « La doctrine mariale du cardinal de Bérulle », *La Revue thomiste* 43 (1937), p. 99, note 1 : « Je ne sais si je me trompe. Mais il me semble que l'idée de médiation ressort assez peu de la doctrine mariale de Bérulle. La pente naturelle de son esprit n'allait pas à développer ce que Marie fait dans notre vie, mais à contempler et à vénérer en tout désintéressement ce que Marie est pour Dieu et ce que nous devons nous approprier de ses états intérieurs pour glorifier Dieu avec elle [...]. On retrouve ici ce qu'Henri Brémond a appelé le théocentrisme de Bérulle, et qui n'est que l'application, dans la pratique de la vie spirituelle, d'une spéculation essentiellement théocentrique. Ce sera au bienheureux Grignon de Montfort de répéter en langue populaire, les grandeurs que l'Incarnation confère à Marie, mais il ajoutera : nous avons besoin d'un médiateur auprès du Médiateur lui-même, et ce sera son thème essentiel. »

42. Il s'agit de la période qui a suivi sa démission.

43. Cf. entre autres ce texte extrait d'une Lettre aux Directeurs du Séminaire de Québec, le 9 juin 1687 : « Mais comme la bonté de Notre-Seigneur ne rejette point un cœur contrit et humilié, et que *humiliat et sublevat*, il me fit connaître que c'était la plus grande grâce qu'il me pouvait faire : que de me donner part aux états qu'il a voulu porter en sa vie et en sa mort pour notre amour, en action de grâces de laquelle je dis un Te Deum avec un cœur rempli de joie et de consolation au fond de l'âme, car pour la partie inférieure, elle est laissée dans l'amertume qu'elle doit porter » : dans *ANP*, p. 411.

Un autre type de référence à Marie revient lui aussi plusieurs fois sous la plume de François de Laval. Le modèle n'est pas toujours identique. Il comporte plusieurs variantes que j'appellerais circonstancielles, mais il se caractérise dans tous les cas par le recours au patronage de Marie associée cette fois non plus seulement à Notre-Seigneur, mais à d'autres saints ou aux Saints Anges. En voici quelques exemples. À Henri-Marie Boudon il écrira le 30 septembre 1666 : « Sans doute la très sainte Vierge et les saints Anges vous auront procuré cette grâce par un amour spécial qu'ils ont pour vous⁴⁴. » Et le 6 novembre 1677 dans une des plus belles lettres spirituelles que nous ayons de François de Laval, il dira : « Priez-le bien, sa sainte Mère, son saint Époux, tous les saints Anges et bienheureux Esprits, qu'il me fasse la grâce de ne jamais rien vouloir que l'accomplissement de cette divine et aimable volonté *per infamiam et bonam famam*⁴⁵. » Dans la quatrième et la cinquième des lettres à Boudon que nous avons, François de Laval utilise encore plusieurs fois le modèle de référence à Marie dont nous parlons en ce moment. Qu'il suffise d'en citer les lignes suivantes : « Notre plus grand secours a été à la prière et de faire diverses neuvaines à la sainte Vierge et à saint Joseph, aux saints, aux âmes du purgatoire, à sainte Anne et à saint François Xavier, tous patrons particuliers de ce pays. Ce moyen a été plus efficace que la force des armes [...]»⁴⁶. » Il se réfère aussi à Notre-Seigneur, à sa Mère et à la Sainte Famille⁴⁷. Dans une lettre d'appréciation à deux missionnaires, François de Salagnac et Claude Trouvé, l'évêque termine sa lettre en souhaitant que « n'ayant tous qu'un même cœur et un même esprit, il plaise à Notre-Seigneur Jésus-Christ, le souverain Pasteur des Âmes, de vous rendre tous participants des mêmes grâces et bénédictions. C'est ce que nous le supplions très humblement de vous accorder, par ses mérites, par l'intercession de sa très sainte Mère, du bienheureux saint Joseph, patron spécial de cette Église naissante, de tous les saints Anges tutélaires, des Âmes qui sont sous notre charge et de tous les saints protecteurs de tout ce Christianisme⁴⁸. » Une autre variante de notre modèle de référence se retrouvait dans le texte du vœu de 1635 repris en 1665 qui se termine ainsi : « Recevez donc, ô sainte et sacrée Reine des Anges et des hommes, sous votre sainte protection, ces peuples désolés et abandonnés que nous vous présentons par les mains de votre Époux et de vos fidèles serviteurs saint Ignace et saint François Xavier et de tous les Anges gardiens et protecteurs de ces lieux, pour les offrir à votre bien-aimé Fils, à ce qu'il lui plaise les maintenir et conserver contre leurs ennemis, donner la connaissance de son saint Nom à ceux qui ne l'ont pas encore, et à tous la persévérance en sa sainte grâce et son saint amour. Ainsi soit-il⁴⁹. »

Ce modèle de référence à Marie, me semble-t-il, est révélateur d'une vision de l'Église. Dans la perception spirituelle de François de Laval, il s'établit comme un lien mystique entre les chrétiens, les pasteurs de la terre (« *Ecclesia peregrinans* ») et

44. ANP, p. 206.

45. ANP, p. 207.

46. ANP, p. 209.

47. ANP, p. 388 ; ANP, p. 412.

48. ANP, p. 213-214 ; la même chose dans une lettre à M. DE DENONVILLE, 16 avril 1691 ; dans ANP, p. 475.

49. TÉTU et GAGNON, *Mandements...*, p. 68.

l'Église céleste. Il s'exprime là une conscience très vive de la solidarité et de la communion de l'ensemble du Corps Mystique du Christ. Cette communion est imprégnée par un souci pastoral de bâtir une communauté vivante et évangélique tant chez les colons que dans les missions indiennes et le lien mystique que je viens de souligner est perçu en fonction de l'apostolat. En cela, François de Laval se retrouve fidèle à la spiritualité des Congrégations mariales, car sa dévotion associe spontanément Marie au soin de son Église disséminée sur un vaste territoire qu'il visite souvent⁵⁰ et à l'évangélisation des Amérindiens qu'il voyait comme « l'emploi le plus important dans l'Église⁵¹ ».

CONCLUSION

Marie fut très présente dans la vie et l'œuvre de François de Laval. Il reste difficile de situer la dévotion mariale de François de Laval dans un courant ou l'autre car, comme dans l'ensemble de sa spiritualité, celui-ci est resté très libre vis-à-vis les influences et les écoles. Formé auprès de M. de Bernières à l'Ermitage de Caen et orienté vers la fondation d'une nouvelle Église, il a porté toute sa vie un idéal de sainteté qui pour lui s'est confondu avec sa mission de pasteur au service de l'Évangile. L'unité et l'harmonie de sa vie se sont faites autour de la tâche pastorale. Sa dévotion à Marie sera elle aussi marquée de cette orientation apostolique. C'est pourquoi, elle s'est épanouie à l'aise au sein des Congrégations mariales. Les traits bérulliens que nous avons cru déceler n'en changeront pas l'allure. Ils contribuent cependant à situer cette dévotion dans une vision du mystère du Christ et de l'Église où Marie a la place privilégiée qui lui revient et où les accents de piété mariale ne se limitent pas au registre des pratiques de dévotions. Je suis sûr que François de Laval se serait senti très à l'aise avec la vision du Concile Vatican II dont l'intention fut de « mettre soigneusement en lumière la fonction de la bienheureuse Marie dans le mystère du Verbe incarné et du Corps Mystique⁵² ».

50. On le voit « mené dans un petit canot d'écorce par deux paysans, sans aucune suite que d'un ecclésiastique seulement » (Relations des Jésuites, 1659-1660 ; dans *ANP*, p. 65). Il s'était lancé « sur les neiges dès son premier hiver pour visiter ses ouailles, non pas à cheval ou en carrosse, mais en raquettes et sur les glaces » (Lettre à M. de Seigneley, mai 1687 ; dans *ANP*, p. 408).

51. « Instruction pour nos bien-aimés en Notre-Seigneur Claude Trouvé et François de Salagnac, prêtres, allant en mission aux Iroquois situés en la côte du lac Ontario », dans TÉTU et GAGNON, *Mandements...*, p. 75.

52. *Constitution sur l'Église*, n° 54, dans *Vatican II. Les seize documents conciliaires*, Montréal et Paris, Fides, 1966, p. 84.